

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Séance du 04 Décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre du mois de Décembre, les membres du Comité Syndical se sont réunis à Souvigny à 17h30 sous la présidence de M. DETERNES, Président du Syndicat Mixte Rive Gauche Allier.

Etaient présents :

BRANSAT	BONNIN Philippe	LE MONTET	TOURRET Marcelle GRANSEIGNE Viviane
CESSET	DIJOUX Nicole	NOYANT	PETIOT Yves FUSIL Frédéric*
CHATEL DE NEUVRE	PACAUD Jean-Luc PELTIER Christian	ROCLES	BIDET Jacky* LECANTE Monique*
CHATILLON	VERHAEGHE Pierrick* PETIOT Ghislaine	SAULCET	
CONTIGNY	BERTRAND Patrick	ST SORNIN	BRUN Baptiste BECARD Muriel*
CRESSANGES	LACARIN M. Françoise	LE THEIL	ROBIN Lydie MELLOUX Olivier*
DEUX CHAISES		TREBAN	
LAFELINE	ROUDIER Bernard	TRONGET	DETERNES Alain
MEILLARD	ALLEAUME Frédéric	VERNEUIL	DE PAULA Charles BENASSY Patrick
MONETAY S/ALLIER	FOVEAU Christine ARCHASSAL Didier		
MOULINS COMMUNAUTE			
MALLET Richard TOURRET Eric	CHERVIER Alain	BRECHIGNAC Héline PFEIFFER Stéphane	SAUZEDE Loïc
	DEGUELLE Alain	BELIEN Martine ERAUD Robert	DESPHILIPON Jocelyne

* Suppléant

Absents excusés : M. REIGNERON Antoine, M. MAITRE Alain, M. CLUZEL Damien, Mme VISINONI Stéphanie, M. RIBIER Julien, M. SIMON Yves, M. ALLIX Christian, M. GUESTON Jean-Pierre

Absents : M. BLANCHET François, M. LINDRON Marc-Anthony, M. EUGENE Ludwig, M. SADOT David, M. BURLAUD Jean-Luc, M. ROCHE Philippe, M. RIBIER Sylvain, Mme CABANEL Claire, M. GUILLAUMIN Clément.

Assistaient à la réunion à titre consultatif :

M. LABOUESSE, Directeur du Syndicat
Mme CHAUMEILLE, Secrétaire

En exercice	54
Présents	35
Votants	35
Pour	35
Contre	0
Abstention	0

DEL20251204061

Objet : Réalisation d'un Contrat de Prêt « Aqua-prêt » d'un montant total de 300 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement du renouvellement des réseaux d'eau potable.

M. le Président rappelle au Comité Syndical de la nécessité de contracter un prêt bancaire de 300 000 € sur la régie EAU POTABLE pour le financement du renouvellement des réseaux d'eau potable,

Vu la délibération DEL20250314016 du 14 Mars 2025, autorisant Le Président à consulter différents établissements bancaires, dont La Banque des Territoires,

Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,

DELIBERE

Pour le financement de cette opération, Monsieur Le Président est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une ligne du Prêt pour un montant total de 300 000€ et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt : PSPL Aqua-prêt

Montant : 300 000 euros

Durée de la phase de préfinancement : 0

Durée d'amortissement : 40. ans

Dont différé d'amortissement : ..0..... ans (le cas échéant)

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Index : Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,50 %

Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA

Amortissement : Prioritaire

Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Typologie Gissler : 1A

Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

A cet effet, le Comité Syndical autorise Monsieur Le Président, délégataire dûment habilité, à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la demande de réalisation de fonds.

Pour extrait conforme :

Le Président,

A. DETERNES